

# Le journal de

# L'île vivante

Le journal de l'association « Ensemble pour une Île Vivante » - N°

59

Édito

## Mauvaise relance...

Cette fin d'année 2008 a été marquée par une crise financière sans précédent, entraînant avec elle un cortège funèbre de licenciements, de chômage technique et de baisse de pouvoir d'achat. Une nouvelle fois, les sacrifices vont être mis à la charge du plus grand nombre de la population. Chanceux sont les travailleurs, hommes et femmes de ce pays, qui conserveront leur boulot en 2009 ! **Ils devront payer plus, par solidarité d'abord, mais aussi pour financer les largesses accordées aux banques.**

Comment comprendre que l'Etat a pu trouver autant de milliards pour renflouer le système bancaire et financier français alors qu'il y a peu Sarkozy déclarait que les caisses étaient vides ? Certes, j'ai bien compris qu'il s'agissait, pour la plus grande partie de la somme annoncée, d'une garantie de l'Etat, celui-ci ayant pu mettre tout de même pour son plan de relance quelques 26 milliards d'euros sur la table. Au passage, le déficit du budget 2009 atteindra ainsi plus de 57 milliards d'euros, un record !

Jugé par les experts et nos voisins européens comme insuffisant, **ce plan de relance répond plus aux attentes des lobbies** (1) qu'à celles de la population. Adieu les engagements du « Grenelle de l'Environnement ». La prime à la casse automobile va d'abord aider les plus aisés car qui peut croire qu'une aide de 1 000 € peut résoudre une équation financière de 17 000 €, le prix moyen d'une automobile neuve en France ? La « Sarkozette » va faciliter des achats qui auraient eu lieu de toute façon en favorisant l'importation de citadines de petites cylindrées ou « low cost » (2) fabriquées en dehors de nos

frontières. Trois grands projets autoroutiers stoppés par le « Grenelle » (A63 traversée des Landes, A160 axe Rouen-Le Havre et A355 contournement Ouest de Strasbourg) sont relancés au détriment des transports collectifs régionaux moins polluants.

Bref, voilà un plan de relance de l'économie qui ne sert encore une fois que le grand capital. **En revanche rien pour les collectivités territoriales, villes et départements, acteurs économiques importants sur leur propre territoire.** Rien non plus pour le pouvoir d'achat des particuliers alors qu'il aurait pu y avoir par exemple comme en Grande Bretagne, une baisse du taux de 2% de la TVA. Aucun effort significatif n'est à noter en faveur de la construction de logements dans un pays où des gens dorment dehors ou sous des tentes. **Aucun plan d'avenir pour la recherche ou l'éducation** afin que nous puissions, grâce à notre intelligence collective, sortir du tout pétrole et préserver notre planète.

En ce début de nouvelle année, j'é mets le vœu que cette crise puisse servir à replacer le travail et l'humain au cœur de notre société, privilégier d'abord l'intérêt collectif au détriment de l'individualisme, tout en retrouvant l'équité du « juste partage » au lieu du « toujours plus ».

**Bonne année 2009 à tous pour la résistance...**

Christian VIZIER  
Président de l'association  
« Ensemble pour une Île Vivante »

(1) Groupe de personnes qui font pression sur un gouvernement et tentent d'influencer sa politique.  
(2) Véhicules fabriqués à faible coût.

## Les brèves

par Pierre VACANT

### Biodiversité

Le saviez-vous ? En Île de France, la biodiversité, c'est 228 espèces d'oiseaux sur 375 en France. C'est aussi 18 000 sortes d'insectes, 60 mammifères dont 19 sortes de chauves-souris, 17 reptiles, 12 amphibiens et 1 500 végétaux principaux. Une richesse qui s'amenuise, notamment à cause de la diminution des espaces naturels et ruraux, de la pollution et de l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes. Pour combien de temps disposons-nous de ce fabuleux patrimoine ? Connaissions-nous l'utilité de chacun de ces animaux et plantes pour la vie de l'homme ? Voilà de bons sujets de prospection qui pourront faire l'objet de prochains articles dans ce journal pour le plus grand plaisir des lecteurs friands d'approfondir leurs connaissances de la nature.

### La crise ! Quelle crise ?

Ça pourrait être le nouveau slogan de Bertrand Delanoë. Le 16 décembre, le conseil de Paris a voté l'augmentation de l'indemnité de certains élus parisiens. Pas des petites augmentations. Les vingt maires d'arrondissement et les adjoints du maire de Paris ont vu leurs revenus arrondis de 12%. Les adjoints aux maires d'arrondissement, eux, bénéficient d'une progression de 16%. Quand tout le monde se serre la ceinture, ça fait un peu désordre. Allez donc comprendre la politique du PS !

## Collectif infos du 15 décembre Nos commentaires...

### ■ Bienvenue !

Par ces temps de crise économique et politique, le débat citoyen ne peut qu'être profitable pour comprendre la situation. Bienvenue donc à « Collectif infos », la nouvelle lettre de l'opposition municipale.

### ■ Curiosités !

Quelques curiosités quand même. Ce bulletin est annoncé comme « Infos du groupe de la gauche au conseil municipal de l'Île-Saint-Denis ». **Pour exister, ce groupe ne cherche-t-il pas à exécuter le groupe majoritaire de l'Île Vivante de la gauche ?**

Dans l'affirmative, comment peut-il voter nombre de délibérations que ce dernier propose ? A moins que l'Île Vivante ne soit de gauche pour certains sujets mais de droite sur d'autres, comme celui du budget communal par exemple. C'est ce que suggère cette affirmation « l'augmentation de 7% des impôts communaux revient à faire payer aux habitants de l'Île-Saint-Denis les conséquences de la crise du système et la politique de Sarkozy ». Dans ce cas, comment qualifier les municipalités de Saint-Denis, d'Aubervilliers, de Villeteuseuse... dirigées par des communistes, des socialistes ou par coalition des deux forces lorsqu'elles augmentent leurs impôts locaux en 2009 ? De droite ? de gauche ? Et comment qualifier la municipalité de l'Île-Saint-Denis, dirigée par le PC avec Joël Flandrin comme

maire adjoint lorsqu'elle a augmenté en 6 ans (mandat 1995-2001) les impôts locaux de 14,5% ?

Que penser également du Conseil général de Seine-Saint-Denis sous direction PS avec une coalition incluant des communistes ? **De droite, de gauche lorsqu'il s'apprête, selon « Collectifs infos », à augmenter les impôts départementaux de 10% ?**

Ultime curiosité. Ce bulletin a-t-il été rédigé avec l'accord des élus socialistes ?

### ■ Mémoire courte !

« Le taux de taxe foncière est déjà très élevé à l'Île-Saint-Denis ». Cette information est exacte mais incomplète. Primo, il convient de rappeler que **ce taux « déjà très élevé » est le résultat de l'augmentation régulière de cet impôt local au cours des 54 années sous direction communiste de la ville.**

De même, il serait inconvenant d'oublier que, sous la même direction du PCF, **le département a augmenté son taux de taxe foncière de 28% entre 1995 et 2008.** Secundo, il serait juste de préciser que le taux de la taxe d'habitation de l'Île-Saint-Denis (12,76% en 2008) reste néanmoins inférieur à la moyenne du département (15,29%), de la région (13,38%) ou encore de la métropole (13,77%).

### ■ Emprunt

Contrairement à ce que suggère « Collectif infos », **la municipalité ne refuse pas « de financer les gros travaux par des emprunts ».**

600 000 € sont ainsi inscrits à ce titre dans le budget 2009, ce qui représente près de 35% du montant des investissements prévus. En revanche la municipalité refuse de disproportionner l'emprunt par rapport à l'autofinancement et aux dotations diverses, ce qui reviendrait à renvoyer sur les budgets ultérieurs la charge coûteuse de remboursement. Faut-il rappeler que l'emprunt de 100 000 € sur 20 ans conduit à rembourser 200 000 €, capital et intérêts compris. Bien que différée, cette charge des intérêts vient ainsi amputer, lors du remboursement, les ressources disponibles pour d'autres besoins. La municipalité préfère consacrer ses maigres ressources au bénéfice des îliodionysiens plutôt qu'à celui des banques !

### ■ Etudes ou pas...

« Collectif infos » suggère de différer certaines dépenses, par exemple, le recours à un bureau d'étude privé pour évaluer la faisabilité de « Fumouze » pour la médiathèque.

Cette proposition pertinente soulève deux questions et mérite une observation. Peut-on envisager de construire un bâtiment aussi complexe qu'une médiathèque sans procéder à des études techniques très musclées ? Le voudrait-on que **les procédures et la sécurité des usagers nous l'interdisent formellement et que l'efficacité des deniers publics**

**nous le déconseille !** Faut-il différer la réalisation de la médiathèque ? Ce n'est pas le choix de la municipalité qui lutte depuis tant d'années pour donner aux îliodionysiens la possibilité d'accéder à la culture dans des conditions aussi confortables que celles auxquelles ont droit les habitants de nombreuses communes.

Enfin, cerise sur le gâteau, **ces 180 000 € ne sont pas inscrits au budget de la commune mais à celui de Plaine Commune** qui a en charge la compétence de la lecture publique !

### ■ Surdité ?

Contrairement à ce que rabâchent pour la énième fois certains élus ou ex-élus communistes, **la municipalité n'a pas « refusé l'étude d'une médiathèque sur un bateau ».** Au contraire, elle a demandé, en mai 2007, à Plaine Commune d'examiner avec attention cette suggestion de bon sens.

Par courrier communiqué à tous les élus, le vice-président chargé des affaires culturelles conduait, après examen circonstancié des avantages et inconvénients : « *il ne me semble pas pertinent de remplacer la construction de la médiathèque par l'acquisition et la transformation d'une péniche* ». Ce courrier a été rendu public à deux reprises par le groupe des élus de l'Île Vivante dans leur tribune d'Actions Municipales de septembre 2007 et septembre 2008.

**Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !**



## Le Petit Braquet du Veikom

Lors de la dernière commission municipale « urbanisme, écologie et cadre de vie » du 3 décembre dernier, un technicien de Plaine Commune est venu exposer le plan de localisation des stations qui accueilleront les bicyclettes sur notre territoire.

A l'instar de la ville de Paris, Plaine Commune reprend le même principe que le Vélib' suite au marché attribué à l'entreprise Jean-Claude Decaux pour 15 années.

50 stations principales et annexes seront installées sur le territoire de Plaine Commune accueillant ainsi environ 450 vélos en libre service. La plupart des stations seront situées à Saint-Denis et Aubervilliers communes limitrophe de Paris. **L'Île-Saint-Denis échappe heureusement à l'exclusion station à la mairie.** Cette localisation a, comme vous vous en doutez un peu, fait réagir, de façon

unanime il faut le préciser, l'ensemble des citoyens et élus (1) participant à cette commission. Au grand étonnement du technicien de Plaine Commune, cette assistance lui a fait part de son incompréhension de ne pas avoir une autre station au quartier sud. Celle-ci permettrait en effet aujourd'hui, de relier les quartiers Pagel et Cachin et les magasins de Marques Avenue au reste de notre ville et au territoire de Plaine Commune puis demain, au futur « Eco quartier » prévu à l'emplacement des entrepôts du Printemps et des Galeries Lafayette.

En réponse, le technicien a fait valoir une étude de faisabilité réalisée par un cabinet spécialisé

indiquant les contraintes techniques de fonctionnement (les stations ne pouvant pas être éloignées de plus de 300 mètres entre-elles). En conséquence, la commission a statué qu'en cas de station unique à l'Île-Saint-Denis, celle-ci devrait être localisée au quartier sud. **Fort de cet avis, le conseil municipal du 19 décembre dernier a demandé, à l'unanimité, que deux stations soient installées sur la commune, au sud et au centre.**

Christian VIZIER

(1) Il faut préciser qu'aucun élu de l'opposition n'a assisté à cette commission. Heureusement que des citoyens, eux, donnent leur avis !

# GAZZA : SORTONS DU SILENCE !

Les massacres de civils, la destruction des infrastructures vitales pour la population (eau, électricité, écoles, routes..) parquée dans un territoire soumis à l'embargo, l'anéantissement des bâtiments administratifs de l'autorité démocratiquement élue, sont des crimes qui provoquent la réprobation.



Rassemblement et réunion publique en mairie le jeudi 8 janvier 2009 « Non à la guerre à Gaza »

Dans l'île comme ailleurs, beaucoup se sont indignés et ont apprécié l'initiative de la municipalité de se rassembler devant la mairie le jeudi 8 janvier. Plus d'une centaine de personnes mobilisées en deux jours. Une réunion digne et émouvante. On découvre avec surprise que des gens que nous croisons tous les jours ont vécu en Palestine. Ils y ont subi le blocus et en parlent en termes simples

mais poignants. Ils expliquent avec une maturité comment on en est arrivés là, comment la terreur imposée par les faucons israéliens attise une haine sans avenir entre des peuples que l'histoire met en demeure de vivre ensemble dans un territoire libre et démocratique. Au passage, ils insistent sur le fait que le peuple palestinien martyr n'a pas vocation à être la victime expiatoire du génocide des juifs par une partie du monde occidental, et parlent de ceux qui, en Israël, condamnent les violences et luttent pour la paix. Un mur d'expression « Urgence Gaza » est dressé devant l'hôtel de ville.

Un comité de soutien au peuple palestinien s'organise. On prépare la mobilisation pour la manifestation du samedi, et on demande aux élus d'y venir avec leur écharpe « bleu, blanc, rouge ». On appelle aussi à la solidarité financière, et à déployer à ses fenêtres le drapeau blanc de la paix.

Souhaitons que cette mobilisation s'amplifie pour apporter sa contribution à la lutte pour une paix juste en Palestine.

Élisabeth MASSE-BOURGIN



Une bonne centaine de participants présents dans la salle des mariages de la ville. Plusieurs interventions d'appel à la paix et des témoignages bouleversants de personnes qui ont vécu à Gaza ou ayant des proches sur place.



## Il nous faut un agenda 21 local

**Suite à la Conférence internationale de Rio de 1992**, il a été décidé que les collectivités locales s'engageraient pour un développement durable ou un mode de vie et activités soutenables.

L'objectif est d'inviter la population à participer à la concertation permettant de définir un calendrier d'actions pour le 21<sup>e</sup> siècle. Les enjeux environnementaux seront étudiés mais également articulés avec les enjeux économiques, sociaux et participatifs. Pour leur mise en œuvre, la commune devra renforcer son approche transversale des dossiers.

Dès 1996, certaines collectivités françaises se sont engagées, puis des conseils régionaux tels que le nôtre, rejoints en 2008 par notre Conseil général et par Plaine Commune.

Dès 2001, notre municipalité a travaillé dans l'esprit de cet agenda mais pas de façon officielle ni approfondie. En fin d'année 2008, elle a pris la décision de s'engager dans ce processus. Ainsi, en 2009, quelques actions pourront être entreprises comme premières expériences.

**Un appel à participation sera lancé prochainement afin que des citoyens** participent aux différents ateliers 21. Ces derniers, répartis en 16 thèmes de la politique municipale, déborderont largement de celui de l'environnement. L'expérience sera renouvelée chaque année et un bilan annuel sera communiqué à la population ilodionysienne.

Joël SEGUIN

## Crise : s'adapter ou combattre ? par Joseph DA COSTA

Si la communication reflète l'orientation d'une politique, les derniers numéros du journal municipal « Notre Île » étonne et déconcerte les partisans de « Ensemble pour une Île Vivante ». Il est bien difficile de se reconnaître dans des expressions telles que : « *Sortie de quelques décennies d'abondance et de grand gaspillage...* », « *France au quotidien qui nous pousse à retrouver les comportements immémoriaux : protéger les enfants d'abord...* ». Comme si les règles d'or de l'espèce humaine dans les périodes de bouleversement s'imposaient à nouveau !

Plus surprenant encore, que l'on nous invite à s'adapter à cette crise (voir le dossier paru en novembre 2008). S'adapter au point « *qu'à écouter les ilodionysiens... malgré la crise - et même à cause d'elle ! - la joie d'être ensemble va prendre le dessus !* ».

### S'adapter à quoi ? A un système économique en crise ?

Certains amalgames sont dangereux pour la compréhension du monde actuel. Le grand désordre vient d'abord de la marchandisation généralisée, l'homme compris. La société de consommation n'est que la conséquence d'une course au profit subie par les citoyens. Ce ne sont pas les sans-abri, les démunis qui consomment trop et doivent s'adapter. S'adapter pour éviter l'épuisement de la terre, oui ! Se priver pour sauver un système économique désastreux, sûrement pas. La survie de la planète est notre affaire à tous pas celle du capitalisme. Que la municipalité, soucieuse du devenir de notre planète et désireuse d'atténuer les souffrances des démunis donne, par sa gestion, l'exemple d'un comportement vertueux, responsable et solidaire, fort bien ! Pour autant, sa communication ne saurait être celle de la misère acceptée et secourue mais celle de la misère supprimée, ce qui demande un tout autre discours.

### Pas question de s'adapter, mais impérieuse nécessité de se révolter.

Seule la révolte et le combat quotidien contre les funestes lois du marché et de la libre concurrence, conduiront à une prise de conscience collective du nécessaire dépassement du capitalisme. La crise ouvre les yeux sur les méfaits d'une économie capitaliste débridée, ce n'est pas le moment d'une communication anesthésiante si l'on veut redonner aux citoyens l'envie d'agir.

L'association « Ensemble pour une Île Vivante »

vous adresse ses meilleurs vœux et vous convie  
à sa GALETTE DE LA NOUVELLE ANNÉE le :

**Vendredi 30 janvier 2009 à partir de 19 heures**

Salle Joliot Curie, rue Arnold Géraux  
(face au square Fackler)

Merci de bien vouloir confirmer votre présence : ☎ 06 76 79 59 65 ou ✉ [asso.ensemblepouruneilevivante@yahoo.fr](mailto:asso.ensemblepouruneilevivante@yahoo.fr)





Une trentaine de personnes ont assisté au grand débat public sur la « Crise Financière » organisé le 26 novembre dernier par notre association. Comment a commencé l'incendie ? ses répercussions sur le plan national ou local ? Autant de questions auxquelles ont répondu Yves Contassot, conseiller de Paris et Michel Bourgain, maire de notre commune.



## DE BIEN ÉTRANGES RESPONSABLES !

Dans un article au vitriol du bulletin « Collectif infos » de décembre 2008, Messieurs Kerrest et Mourereau accusent Michel Bourgain, maire « Vert » de l'Île-Saint-Denis de n'avoir rien fait pour décontaminer le site Charvet, d'avoir laissé démolir l'usine sans prendre les précautions d'usage.

Après cet échauffement (de l'esprit), **les voilà qui cauchemardent, tout éveillés, sur l'autorisation que pourrait accorder la municipalité à la construction de bureaux, de logements, d'une école** (excusez du peu) sur ce site. Pourquoi pas une clinique de soins ou, plus fort, une crèche avec des antennes relais sur le toit surplombé des lignes à haute

tension déplacées du site du Printemps, tant qu'on y est ? Il est vrai qu'avec Ronan Kerrest, il faut s'attendre à tout. N'a-t-il pas déclaré en conseil municipal du 19 décembre 2007 que « *les multiples inondations provoquées par débordement de la Seine avaient nettoyé le sol du site des entrepôts du Printemps du plus gros de sa pollution* ». Un tel raisonnement aurait dû logiquement amener à conclure que les mêmes inondations avaient pu nettoyer le site Charvet de sa radioactivité. S'agissant de monsieur Mourereau, ancien président du groupe communiste du conseil municipal au cours du mandat 1995/2001, il aurait dû garder en mémoire que **la pollution radioactive du site a été portée à la connaissance du maire et du**

**conseil municipal en 1997 par un certain Michel Bourgain, dans l'opposition alors,** suite aux informations transmises par l'association écologiste Robin des Bois. Sa mémoire aurait pu également lui rappeler la résistance de son groupe politique à débattre de cette question publiquement, **au point que l'Île Vivante organisa une réunion publique le 20 novembre 1997 en présence du président de la CRIIRAD.** A cette époque, monsieur Mourereau avait-il un quelconque inconfort à expliquer pourquoi, au cours des 50 années précédentes, aucune des municipalités dirigées par son parti ne s'était préoccupée de faire la lumière sur l'histoire de ce site ? A moins que ce ne soit son fort soutien au programme nucléaire, à l'époque ostensiblement affiché, qui le rendait aveugle aux dangers des déchets radioactifs !

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'intérêt nouveau que portent ces personnes pour les dangers de la pollution de ce site. Pour les rassurer complètement quant au souci constant

de l'équipe municipale de l'Île Vivante de faire avancer ce dossier, à travers les pires difficultés, nous les renvoyons à la lecture des articles parus dans les différents numéros d'Actions Municipales, au moyen desquels la population a été régulièrement informée de ces efforts. Quant à savoir si la démolition résiduelle du bâtiment a été effectuée avec les précautions nécessaires, nous les renvoyons à la lecture de l'article du Parisien parue le 20 décembre 2008 que la journaliste Elodie Soulié a titré à l'issue d'une enquête bien renseignée, « **L'ancienne usine Charvet a été démolie dans les règles** » (1).

Une ultime question. L'article des deux « bien étranges responsables » a-t-il été écrit pour le bien-être de nos habitants et pour contribuer à accélérer la dépollution du site ou plus basement pour tenter de salir la droiture écologiste de l'équipe municipale dirigée par Michel Bourgain ? Aux lecteurs de se prononcer !

(1) Nous tenons à la disposition de nos lecteurs l'article du Parisien. Faire la demande à : [asso.ensemblepourneillevivante@yahoo.fr](mailto:asso.ensemblepourneillevivante@yahoo.fr)



## POUR UNE EAU MOINS CHÈRE ET UNE GESTION PLUS TRANSPARENTE... LE COMBAT CONTINUE !

**Le 11 décembre dernier, j'ai voté en compagnie des représentants des 141 autres villes adhérentes au syndicat des eaux d'Île-de-France, le SEDIF, pour choisir le futur mode de gestion.**

Conformément au mandat donné à l'unanimité par le conseil municipal, j'ai voté "NON" à la proposition de prolongation de la délégation du service de l'eau potable à une entreprise privée. En effet, L'Île-Saint-Denis s'était prononcée clairement pour une gestion publique. Hélas, certains des 66 élus des villes de gauche, en contradiction avec leur engagement, ont profité du vote à bulletin secret pour opter pour la délégation à une entreprise privée. Résultat : la délégation à une entreprise privée l'a emporté par 88 voix contre 54. La force de persuasion de VEOLIA, l'actuel titulaire du contrat, et le président du SEDIF menant campagne pour la délégation à une entreprise privée, s'est donc montrée particulièrement efficace.

La défaite, si elle laisse un goût amer, n'est pourtant pas totale. La question de l'eau, bien commun essentiel et ressource à préserver, a de nouveau fait débat au sein du Sedif, des conseils municipaux et avec les habitants. A L'Île-Saint-Denis en novembre, une réunion publique a permis d'échanger sur le sujet. Des résultats concrets ont également été obtenus. Les études réalisées par le Sedif ont montré qu'une baisse du prix de l'eau sera possible (sa valeur dépendra notamment de la mise en concurrence). Une tarification sociale aidant les plus démunis sera aussi mise en place.

### Le combat n'est pourtant pas fini.

Nous devons en effet continuer à être exigeant et attentif afin que le nouveau contrat liant le Sedif à l'entreprise privée qui remportera l'appel d'offre soit le plus transparent, le plus favorable pour les usagers et plus respectueuse encore de la ressource en eau potable. Ce nouveau contrat entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011. D'ici là, nous veillerons à la bonne rédaction de l'appel d'offre, du contrat et au choix du nouveau délégataire.

Philippe MONGES

